

CONSTRUCTION DU NOUVEAU CHU : PHASE OPERATIONNELLE



Le projet de reconstruction entre dans une phase opérationnelle avec le début des travaux de pré-terrassment et l'avancement des études de projet qui déboucheront sur le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) et la passation des marchés de travaux.

Les travaux de gros œuvres (bâtiment) devraient démarrer au 2^e semestre 2017.

Le nouveau CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE de la Guadeloupe sera construit à Perrin aux ABYMES, sur un terrain d'assiette de près de 19 hectares.

Nouvel Etablissement doté d'une capacité d'accueil de **618 lits et places** :

- **Médecine** : 200 lits, 30 places de jour et 15 places de dialyse
- **Chirurgie** : 87 lits et 15 places de jour
- **Mère-enfants** : 100 lits et 20 places de jour
- **Soins critiques** : 149 lits et 2 places de grands brûlés.

Sur une surface construite de 84 398 m² SDO

Le programme de construction a fait l'objet de deux addenda afin de tenir compte du projet médical, des contraintes surfaciques et des recommandations de la Commission de la Performance et de la Modernisation (COPERMO).

- **Coût du Projet : 580 000 000 € TDC**, valeur finale fin de chantier, équipements inclus.
- **Financement intégral de l'Etat** par le FMESPP (Fonds de Modernisation des Etablissements de Santé Publics et Privés)
- **270 000 000 € HT** sont prévus pour les travaux (valeur 2011)

CONTEXTE DE L'OPERATION

- Les grandes orientations retenues :
 - Privilégier des ensembles architecturaux conçus autour de Pôles d'activités plutôt qu'un ensemble massif et type I.G.H. (Immeuble de Grande Hauteur),
 - Faciliter l'accès des patients et visiteurs et humaniser leur accueil (accès et stationnement),
 - Rechercher des espaces à taille humaine adaptés à notre contexte culturel ainsi que des organisations conviviales et participatives,
 - Veiller à la fonctionnalité de l'ouvrage et de ses installations pour améliorer les conditions de travail et l'ergonomie au quotidien,
 - Inscire le C.H.U. dans un développement de HQE (Haute Qualité Environnementale).
- Les valeurs développées et ambitions :
 - Faire participer les patients « clients » et les professionnels de santé aux choix de leur Hôpital,
 - Développer l'attractivité du C.H.U, tant vis-à-vis des patients que des professionnels de santé qui vont s'y impliquer (médecins et non médecins, personnels administratifs, logistiques, soignants, techniques...etc.),
 - Créer un établissement innovant, performant et reconnu, fidèle aux principes de bienveillance et de disponibilité,
 - Développer les coopérations avec les personnels de santé libéraux et privés, les autres établissements de Santé et établissements Médico sociaux publics et privés, les pays de la Caraïbe.

L'ETAT D'AVANCEMENT DU PROJET

- Permis de construire accordé par arrêté préfectoral le 21 Octobre 2015

ETUDES :

- Démarrage envisagé de la dernière phase d'études
- Etudes de PROJET : ordre de service du 27 juin 2016 pour une durée de 5 mois et 15 jours

TRAVAUX

1 - Lots anticipés

Après validation du Ministère, trois marchés de travaux ont été anticipés sur l'année 2016 et ont été attribués le 19 Avril 2016 suivant la procédure règlementaire :

- **Installation initiale de chantier** (dont les délais sont liés au marché de construction) - Marché attribué à **l'entreprise I.C.M.**
- **Préparation du paysage** (d'une durée de 27 mois) - Marché attribué au **groupement BACS et JARDINS/JASHI.**
- **Terrassements généraux** dont la réalisation est prévue sur 10 mois - Marché attribué au **groupement EDT/STPA.**

Un recours en référé a été formé sur ce marché et déposé le 30 Avril auprès du Tribunal Administratif de Basse-Terre par un des groupements non retenus. Ce requérant s'est vu débouté par ordonnance rendu le 18 Mai 2016 par le T.A. de Basse-Terre.

Ces trois marchés ont été notifiés fin Mai 2016 à chacun des titulaires et les ordres de service de démarrage des travaux ont été délivrés le 1^{er} Juin 2016.

2 - Travaux de construction

- Les appels d'offres travaux bâtiment seront lancés dans le courant du 1^{er} semestre 2017.
- **Début des travaux : 2^{ème} semestre 2017.**
 - La durée prévisionnelle des travaux est estimée à **48 mois.**

A l'horizon 2021 : Réception des ouvrages

LES PRINCIPALES PROBLEMATIQUES DE CETTE GESTION DE PROJET

- L'inscription dans un environnement prévu et adapté à cet effet :
 - Dessertes routières et réseaux

Les contraintes urbanistiques et la desserte du nouveau CHU en voiries et en fluides font l'objet d'un suivi particulier sous la présidence de la haute autorité préfectorale.

L'implantation de cette nouvelle structure sur le site de Perrin en cours d'aménagement, nécessite un recalibrage et une modification des dessertes routières

- Equipements sociaux et médico-sociaux complémentaires
- Le suivi du chantier
- La projection des équipes actuelles dans les nouveaux locaux
- Adaptation à un contexte de travail différent, à de nouvelles technologies
- Réorganisations nécessaires : distinctions fortes activités ambulatoires / activités hospitalières, pénétration des NTIC (nouvelles technologies de l'information et de la communication)
- Redéfinition des besoins quantitatifs et qualitatifs en personnel – GPMC (gestion prévisionnelle des métiers et compétences) : nombreux départs à la retraite, nouveaux métiers ...
- La préparation des programmes d'équipements et du déménagement à l'horizon 2021-2022
- La communication interne sur la définition du projet et son avancement.

UNE EQUIPE AU SERVICE DU PROJET

- Le mandataire ICADE-SEMSAMAR et l'équipe projet,
- La Maîtrise d'œuvre (mandataire Architecture Studio, Agence Nicolas, Babel, Ingérop)
- Les tutelles ARS, DGOS (direction générale de l'organisation des soins) et le conseil ANAP (agence nationale pour l'amélioration de la performance).

LE PLAN DEMASSE

